

# **Orientation 07-1: Construire une destination touristique « Parc national » innovante, de qualité et accessible à tous**

## **Orientation 07-1: Construire une destination touristique « Parc national » innovante, de qualité et accessible à tous**

### **faire aimer la nature**

Une destination construite autour de la notion de Parc national est un puissant vecteur de développement touristique du territoire.

Partagée et promue par tous, cette ambition s'appuie sur les orientations de la charte européenne du tourisme durable, qui constitue le socle de la stratégie de développement.

Cette destination touristique met en valeur les spécificités et les promesses du territoire.

Tout d'abord, la relation entre l'activité agricole et la qualité de notre patrimoine naturel, paysager et culturel est aujourd'hui reconnue par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'activité agricole gestionnaire d'un environnement protégé est mise en avant et sert de support au développement de produits spécifiques agritouristiques valorisant les productions locales.

Ensuite, l'histoire culturelle, religieuse et politique, marquée notamment par de vigoureuses luttes pour les libertés, a forgé une image de terre de refuge et d'espace d'expression d'une possible quête d'authenticité. Dans ce territoire d'accueil et de solidarité, l'acte touristique dépasse la simple dimension d'une prestation commerciale et privilégie de véritables échanges et partages entre les visiteurs et les habitants.

Enfin, dans un territoire classé en parc national, les prestataires touristiques s'engagent dans la mise en oeuvre de pratiques environnementales exemplaires. Cela permet à chaque visiteur de participer à la préservation du patrimoine qu'il est venu découvrir et admirer.

Pour construire cette destination d'exception, les acteurs du tourisme et les habitants souhaitent se fédérer autour du concept d'écotourisme, afin d'élaborer un schéma cohérent de développement permettant de développer et diversifier l'offre touristique.

[...]

- **Mesure 7.1.2. Fédérer les acteurs du tourisme et les habitants autour de l'écotourisme**

[...]

**L'établissement public poursuit sa politique volontariste en faveur de l'écotourisme aux côtés de l'ensemble des partenaires de la charte. Tous les professionnels et les habitants du territoire sont invités à s'engager dans une démarche de progrès vers l'écotourisme, en valorisant les retombées économiques induites par un engagement collectif et coordonné.**

# **Orientation 07-1: Construire une destination touristique « Parc national » innovante, de qualité et accessible à tous**

Des formations et des échanges sont mis en place afin de mieux partager le concept. Ils s'appuient sur les acteurs déjà engagés dans les différentes démarches d'écotourisme et de tourisme durable. Ils s'adressent à tous les acteurs du tourisme, aux institutions, mais aussi aux habitants.

[...]

## **Rôle de l'établissement public du Parc national**

Déploiement de la Charte européenne du tourisme durable en espace protégé

## **Principaux autres partenaires à mobiliser**

Régions, Départements

Cévennes écotourisme

Acteurs individuels engagés dans une démarche écotouristique

UDOT, FROTSI, OTSI

- **Mesure 7.1.3. Soutenir le développement et la diversification de l'offre touristique**

[...]

**Les partenaires de la charte soutiennent le développement et la diversification de l'offre touristique en cohérence avec l'image du Parc national, dans l'objectif d'élargir la saison. Le développement des nouveaux produits touristiques est fondé sur le patrimoine naturel et humain du territoire.**

**La récente inscription du territoire sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue une opportunité pour valoriser les liens entre l'agriculture et le tourisme mais également une responsabilité pour proposer une offre touristique de qualité.**

[...]

L'offre d'animation et de découverte culturelle s'appuie sur l'interprétation des patrimoines et sur un dispositif de découverte des paysages, ciblée sur les lieux privilégiés de fréquentation du public (voir mesure 1.4.1).

[...]

La mise en place de séjours écotouristiques longs, s'appuyant sur la richesse naturaliste du territoire, permet de répondre à la demande importante de certaines clientèles (passionnés de la nature, comités d'entreprise, public international...).

Les produits touristiques sont développés dans un esprit d'accessibilité aux plus grands nombres : personnes à faibles revenus ou porteuses de handicap, personnes âgées, familles, etc.

# **Orientation 07-1: Construire une destination touristique « Parc national » innovante, de qualité et accessible à tous**

## **Rôle de l'établissement public du Parc national**

Accompagnement technique et financier

## **Contributions des communes adhérentes**

Participation au renforcement de l'animation culturelle en hors saison

## **Principaux autres partenaires à mobiliser**

Régions, Département,

CDT

Entreprises et opérateurs touristiques

Chambres d'agriculture, ONF, CRPF

Référence ID de l'article : #3271

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-07-29 11:43